

Communiqué de presse

Les cantons décident de nouvelles recommandations pour les installations de téléphonie mobile

Berne, 7 mars 2022 – Après l'adaptation de l'ORNI pour les antennes adaptatives par le Conseil fédéral en décembre 2021, toutes les bases d'une évaluation rapide des installations de téléphonie mobile sont présentes avec les recommandations de téléphonie mobile des cantons. L'Association Suisse des Télécommunications (asut) salue l'introduction des recommandations de téléphonie mobile du 1er avril 2022. Parallèlement, l'association sectorielle regrette que les cantons ne se soient pas exprimés avec plus de clarté en faveur d'une modernisation de l'infrastructure de téléphonie mobile. asut indique que plus de 3000 demandes de permis de construire pour des installations de téléphonie mobile sont actuellement en suspens. «Tous les participants doivent désormais fournir un effort soutenu pour que la modernisation des réseaux de téléphonie mobile progresse rapidement», c'est ainsi que le président d'asut, Peter Grütter, évalue la situation.

Après le coup d'envoi de la 5G en février 2019 par la Commission fédérale de la communication, la nouvelle norme de téléphonie mobile a été lentement introduite. La Confédération et les cantons ont donc maintenant plus de clarté: le Conseil fédéral a adapté l'ORNI par rapport à l'évaluation des antennes adaptatives le 1er janvier 2022. Et les cantons ont adopté de nouvelles recommandations de téléphonie mobile sur cette base sous la direction de la Conférence suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP). Celles-ci entreront en vigueur le 1er avril 2022.

Peter Grütter, président d'asut, salue l'introduction des nouvelles recommandations: «Une mise en œuvre rapide des recommandations de téléphonie mobile dans tous les cantons est maintenant urgemment nécessaire afin de pouvoir empêcher les goulots d'étranglement», explique Peter Grütter au sujet de la décision de la DTAP.

L'association sectorielle regrette toutefois que la DTAP ait adopté une option qui n'autorise que l'entretien des réseaux de téléphonie mobile. asut aurait souhaité un signal plus clair des cantons pour moderniser les réseaux de téléphonie mobile. En effet, plus de 3000 demandes de permis de construire pour des installations de téléphonie mobile sont actuellement en suspens.

«Tous les participants doivent désormais fournir un effort soutenu pour que la modernisation des réseaux de téléphonie mobile progresse rapidement», c'est ainsi que le président d'asut Peter Grütter évalue la situation.

A propos de l'asut

L'asut est la principale association du secteur des télécommunications en Suisse. En collaboration avec nos membres, nous façonnons la transformation numérique de la Suisse et défendons les conditions politiques, juridiques et économiques optimales pour l'économie numérique.

L'asut se concentre sur trois facteurs de succès décisifs pour la force d'innovation du pays. La Suisse doit

- se positionner en tant que pays disposant du meilleur réseau de communications au monde et de services de première classe grâce à une concurrence équitable, libre et dynamique;
- se différencier grâce à des systèmes résilients et des infrastructures intelligentes;
- s'imposer comme un centre d'enseignement et de recherche adapté à la société et à l'économie numériques.

Pour plus d'informations: www.asut.ch